



Règlement / Cahier des charges V1 du 10/09/2024

Plateau Qualificatif Régional U18M

Dimanche 15 septembre 2024

à LANNION (22)

Ce tournoi regroupe 12 équipes de la catégorie « U18M » postulants à la 1^{ère} phase du championnat de BRETAGNE 2024/2025. **Qualification des 8 premières équipes du plateau.**

CONDITION DE PARTICIPATION DES JOUEURS-JOUEUSES-ENTRAÎNEURS :

- Le responsable de l'équipe **devra présenter (et laisser) à son arrivée un trombinoscope** au responsable de la ligue ;

Chaque joueur et entraîneur figurant sur le trombinoscope **doit être qualifié le jour de la compétition**, y compris les licences T (En cas d'absence sur le trombinoscope, une pièce d'identité devra être présentée par tout joueur, joueuse et/ou entraîneur inscrit sur la feuille de match) ;

- Un joueur (se) ne peut jouer dans une même catégorie que dans un seul club ou CTC ;
- Maximum 10 joueurs(ses) par équipe pour l'ensemble d'un plateau qualificatif.

S'agissant de plateaux regroupant les équipes départementales souhaitant disputer les championnats régionaux :

- Le surclassement départemental est accepté pour participer aux rencontres ;
- L'extension AST pour les joueurs et joueuses des Inter-Equipes des CTC n'est pas requise.

Les équipes départementales qualifiées à l'issue du plateau pour disputer les championnats régionaux **devront se conformer aux règles régionales** en matière de surclassement régional et d'extension AST (coût ainsi engagé uniquement en cas de qualification).

ORGANISATION ET QUALIFICATION POUR LE CHAMPIONNAT REGIONAL :

Les équipes sont réparties dans 4 poules de 3 équipes.

Les 1ers de chaque poule se rencontrent sur un match unique :

- Les vainqueurs sont qualifiés pour la poule Elite du Championnat Régional ;
- Les vaincus sont qualifiés pour la poule Honneur du Championnat Régional.

Croisement des équipes classées 2^{ème} et 3^{ème} des poules :

- Les vainqueurs sont qualifiés pour la poule Honneur du Championnat Régional.

REGLEMENT SPORTIF :

2 x 8 minutes décomptées (durée de la mi-temps : 3 minutes)

1 temps-mort en 1^{ère} mi-temps – 2 temps-morts en deuxième mi-temps.

Poules : match nul possible, pas de prolongations

Durée de prolongation : 3 minutes

Joueur : 4 fautes personnelles – Equipe : 3 fautes d'équipe par mi-temps

Les autres règles sont celles en vigueur dans le règlement sportif de la catégorie

CLASSEMENT :

3 points pour 1 match gagné - 2 points pour 1 match nul - 1 point pour 1 match perdu

En cas d'égalité, point-averages particulier puis quotient points marqués / points encaissés si nécessaire

ARBITRAGE :

Désignation des arbitres assurée par la CRO.

Les tables de marque seront assurées par les équipes venant de jouer (club hôte pour les premières rencontres et les matchs de qualification).

Les feuilles de match et listes de joueurs seront à faire parvenir à la Ligue de Bretagne par le responsable désigné de l'organisation le plus tôt possible pour permettre vérification.

Le représentant « Ligue » devra communiquer au président de la commission sportive de la Ligue le classement de ce plateau dès la compétition terminée.

Une feuille d'émargement comportant les rencontres sera à faire signer par les arbitres ayant officié et à retransmettre à la Ligue afin de permettre leur défraiement.

Tout litige éventuel sera géré par le responsable de la Ligue

CLUB SUPPORT :

Collation : Prévoir sandwiches ou repas froids pour les arbitres, responsable de la ligue et de l'organisation du plateau. Le tout à facturer à la Ligue après validation par le responsable Ligue de l'événement.

Matériel : 1 jeu de chasubles par salle – Matériels nécessaires aux tables de marque – Fléchage éventuel des salles.

Fin de participation : Prévoir des grandes bouteilles de jus de fruits pour les équipes.